



HAL
open science

Mémoire et légitimation maccabéenne : Judas au temps d’Hyrchan dans le Premier Livre des Maccabées

Michaël Girardin

► **To cite this version:**

Michaël Girardin. Mémoire et légitimation maccabéenne : Judas au temps d’Hyrchan dans le Premier Livre des Maccabées. *Revue de philologie, de littérature et d’histoire anciennes*, 2023, 96 (1), pp.139-157. hal-04692767

HAL Id: hal-04692767

<https://hal.science/hal-04692767v1>

Submitted on 28 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

MÉMOIRE ET LÉGITIMATION HASMONÉENNE : JUDAS AU TEMPS D'HYRCAN DANS LE PREMIER LIVRE DES MACCABÉES

Jean Hyrcan, quatrième chef de la famille maccabéenne, n'a pas une carrière linéaire. Fils survivant d'un complot mené contre son père Simon en 135 avant notre ère, il a combattu le meurtrier, qui n'était autre que son propre beau-frère Ptolemaios fils d'Aboubos, puis il s'est indirectement débarrassé de ses frères et a pris la tête du parti maccabéen¹. Celui-ci n'était assurément pas le seul parti juif alors², et dans le contexte de l'invasion de la Judée par le roi séleucide Antiochos VII, Hyrcan doit tout à la fois assurer sa position et défendre Jérusalem. Il est difficile de dire si le bilan est un succès ou un échec : Hyrcan a réussi à tenir assez longtemps pour pousser Antiochos VII à négocier³, mais au bout du compte, il livre Jérusalem⁴ et c'est avec sa reconnaissance par le roi qu'Hyrcan s'affirme comme le chef des Juifs. Sa dépendance à l'égard de son vainqueur semble forte et révèle sa grande fragilité. La mort du roi en 129 avant notre ère ouvre pour le dynaste de nouvelles possibilités. Il se lance, après quelque temps⁵, dans une politique d'expansion au détriment des voisins de la Judée, cesse de payer tribut puis, quand Antiochos VIII et Antiochos IX se déchirent le royaume séleucide, n'hésite pas à combattre ce dernier prétendant au trône (*AJ*, XIII, 274).

Cette carrière atypique, d'un homme qui commence comme chef par défaut d'un parti divisé et affaibli par la trahison, qui défend puis livre Jérusalem, qui scelle une alliance nouvelle avec les Séleucides avant de s'en détacher et de les combattre, est d'autant plus intéressante qu'elle semble trouver des échos dans la figure littéraire d'un oncle d'Hyrcan, Judas Maccabée. Tout comme Hyrcan, dans le récit de 1 Maccabées (1 M), Judas commence avec peu de moyens contre un ennemi bien plus puissant ; Judas défend Jérusalem

1. Sur la disparition progressive des frères de Jean Hyrcan, voir M. Girardin, « Recomposer la linéarité dynastique de la famille hasmonéenne : un défi pour l'auteur de 1 Maccabées », *Revue des Études Anciennes*, vol. 125, 2023, p. 29-43.

2. B. Eckhardt, « The Hasmonians and their Rivals in Seleucid and Post-Seleucid Judea », *Journal for the Study of Judaism*, vol. 47, 2016, p. 55-70.

3. M. Girardin, « Antiochos VII et les Juifs : suzerain, ennemi, protecteur du culte », dans Chr. Feyel et L. Graslin-Thomé (éd.), *Les derniers Séleucides et leur territoire*, Nancy, 2021, p. 319-339.

4. Flavius Josèphe, *Antiquités Juives*, XII, 242-247. Ci-après, *AJ*. Le récit de la *Guerre des Juifs* sera abrégé *BJ*.

5. La date précise de cette libération a été discutée. Voir ci-après.

mais doit finalement livrer la ville ; Judas obtient une fonction officielle dans le royaume séleucide ; puis il finit par s'éloigner de ses alliances conjoncturelles. Ces points de convergence peuvent apparaître comme un hasard ; il est possible aussi qu'il s'agisse d'une réécriture volontaire de la vie du fondateur du mouvement maccabéen, destinée à faire de lui une sorte de préfiguration d'Hyrchan, à la cour duquel le livre a été composé⁶. Si l'on analyse ainsi le personnage de Judas, alors son contexte narratif permet de supposer que la version conservée dans ce livre a pu être finalisée aux alentours de l'année 113 avant notre ère, comme on le verra. À cette période, après avoir plusieurs fois retourné sa veste, Hyrchan devait avoir besoin d'un précédent valide pour justifier ses actions qui pouvaient aisément être perçues comme incohérentes et opportunistes.

Il est à peu près unanimement reconnu que 1 M est une forme de légitimation scripturaire d'Hyrchan et de la branche simonide de la famille⁷. On se propose de démontrer que cette légitimation passe par la reconstruction de la figure littéraire de Judas comme un précédent légitimant la carrière de son neveu. Comme l'écrit Philippe Abadie, « au-delà d'une mémoire conservée du passé, [ce livre] construit le présent à l'aide de schémas autant théologiques qu'identitaires, schémas repris à la mémoire collective⁸. » On peut ajouter que cette mémoire collective est elle-même reconstruite en fonction des besoins du présent⁹, et émettre l'hypothèse que la reddition de Jérusalem a constitué

6. Sur cette date de composition, voir par exemple A. Momigliano, « The date of the first Book of Maccabees », dans *L'Italie préromaine et la Rome républicaine*, Rome, 1976, p. 657-661 ; S. Schwartz, « Israel and the Nations Roundabout 1 Maccabees and the Hasmonean Expansion », *Journal of Jewish Studies*, vol. 42, 1991, p. 16-38 ; U. Rappaport, « 1 Maccabees », dans J. Barton et J. Muddiman (éd.), *The Oxford Bible Commentary*, Oxford, 2001, p. 711-734 ; Ph. Abadie, « 1 et 2 Maccabées », dans T. Römer, J.-D. Macchi et Chr. Nihan (éd.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, 2009, p. 761-772 ; D. R. Schwartz, « 1 Maccabees 14 and the History of the Hasmonean State », dans F. Avemarie et al. (éd.), *Die Makkabäer*, Tübingue, 2017, p. 69-84 ; K. Berthelot, *In Search of the Promised Land? The Hasmonean Dynasty Between Biblical Models and Hellenistic Diplomacy*, Göttingen, 2018, p. 67-71 ; B. Eckhardt, « Reading the Middle Maccabees », dans A. M. Berlin et P. J. Kosmin (éd.), *The Middle Maccabees: Archaeology, History, and the Rise of the Hasmonean Kingdom*, Atlanta, 2021, p. 349-362 ; D. R. Schwartz, *1 Maccabees: A New Translation with Introduction and Commentary*, New Haven-Londres, 2022, p. 7-8.

7. D. R. Schwartz, « Mattathias' Final Speech (1 Maccabees 2): From Religious Zeal to Simonide Propaganda », dans A. M. Maier, J. Magness et L. H. Schiffman (éd.), « *Go Out and Study the Land* », Leyde-Boston, 2012, p. 213-223 ; O. Munnich, « Le Premier Livre des Maccabées, entre fresque dynastique et traditions rabbiniques », dans M.-Fr. Baslez et O. Munnich (éd.), *La mémoire des persécutions. Autour des livres des Maccabées*, Paris-Louvain, 2014, p. 183-229.

8. P. Abadie, « Le Premier Livre des Maccabées : une écriture entre mémoire et relecture », dans M.-Fr. Baslez et O. Munnich (éd.), *La mémoire des persécutions. Autour des livres des Maccabées*, p. 155-164 (p. 156).

9. J. Assmann, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Paris, 2010, p. 43 : le passé « est une construction sociale marquée par le besoin de sens et les cadres de référence de chaque présent donné ». Page 48 : « dans la référence au passé se trouve fondée l'identité du groupe qui se souvient. »

le grand défi dans la carrière d’Hyrkan, justifiant qu’il faille inventer des similitudes chez une figure alors rehaussée à la hauteur du mythe. En effet, la structure de 1 M construit une transition entre les temps bibliques et le temps du narrateur. Toute la vie de Judas en 1 M est parsemée de réminiscences bibliques¹⁰. Si l’on considère, comme on va tâcher de le démontrer, que Judas est une forme de préfiguration d’Hyrkan, alors la disparition progressive des citations n’en amoindrit pas le présent du narrateur. En réalité, si la vie d’Hyrkan semble faire écho à celle de Judas, et si celle-ci est de stature biblique, alors indirectement, Hyrkan devient un roi d’envergure « biblique ».

Pourquoi légitimer Hyrkan ?

Les notions de « légitimité » et de « légitimation » font débat en histoire ancienne, il est utile de préciser quelques réflexions en amont, qui constituent le fondement de cette étude.

Dans un article récent¹¹, Sylvie Honigman et Gilles Gorre ont défendu l’usage du terme de « validité » plutôt que de « légitimité », soulignant, en suivant un article de Seth Richardson, que le mot « légitimité » renvoie trop à la loi, alors que la validité d’un pouvoir dans l’Antiquité reposait plutôt sur l’approbation divine, l’origine dynastique et les qualités personnelles du chef. Il semble cependant que l’article en question¹² simplifie à outrance les analyses du concept de « légitimité », en s’en tenant exclusivement à une approche étymologique. Effectivement, le mot provient du latin *lex*, la loi. Mais Seth Richardson en déduit que le concept de « légitimité » implique une évaluation du gouvernement par rapport à un cadre de lois défini. Or, ce n’est pas du tout l’image que fournissent de ce concept les travaux de science politique, qui insistent plutôt sur la légitimité comme une forme de « charge » d’énergie, si l’on veut, qui oscille selon la conjoncture et la compétition au pouvoir¹³. Plus problématique, il commence son article en signalant qu’il est très rare que le pouvoir entre en dialogue avec la population, laquelle n’a pas son mot à dire (p. 243), et il le poursuit en écrivant à plusieurs reprises que les grandes inscriptions royales de Mésopotamie construisent une narration qui répond à des attentes du temps, afin de persuader les lecteurs et d’obtenir

10. O. Munnich, « Le Premier Livre des Maccabées, entre fresque dynastique et traditions rabbiniques », *op. cit.*, p. 216-217.

11. S. Honigman et G. Gorre, « Dynastic Genealogies and Funerary Monuments: Nectanebo, Alexander, and Judas Maccabee and the Evidence of Ptolemaic Influence on the Hasmoneans », *Journal of Ancient History*, vol. 10/1, 2022, p. 68-98 (p. 68-69 n. 1).

12. S. Richardson, « Down with “Legitimacy”: On “Validity” and Narrative in Royal Tales », dans E. Wagner-Durand et J. Linke (éd.), *Tales of Royalty. Notions of Kingship in Visual and Textual Narration in the Ancient Near East*, Berlin, 2020, p. 243-260.

13. Pour des références et une lecture transpériodique de cette question, voir P. Cormier, X. Gilly et M. Girardin (éd.), *Construire la légitimité politique, de l’Antiquité à nos jours*, Paris, 2021.

d'eux un soutien politique pour le roi¹⁴. C'est donc une forme de dialogue qu'il propose en fin de compte, aux déclarations théâtrales du pouvoir répondant un assentiment populaire, lequel passe par l'émotion, la cohérence interne du récit et la concordance entre les actions du roi et les attentes générales, selon un modèle défini par les prédécesseurs qu'il convient d'imiter et de dépasser¹⁵. Il rappelle que ces discours royaux doivent aussi délégitimer des narrations concurrentes¹⁶, insistant sur le fait que le pouvoir n'est jamais seul à s'exprimer et que le « conte de royauté » (*tale of royalty*) est aussi une réponse à des compétitions pour le pouvoir.

Tout cela est parfaitement juste. Mais en accord avec les travaux des spécialistes de la question de la légitimation politique, il ne semble pas anachronique, si l'on adopte ce sens dynamique, de garder le concept initial. Au fond, ce que Seth Richardson appelle « validité », c'est ce que ces travaux nomment « légitimité » : une fiction que chaque pouvoir tente de construire, en convainquant la foule qu'il vaut mieux que les compétiteurs. Sauf que le terme de « validité » conserve le risque de malentendu, en laissant croire, tout comme le terme de « légitimité », qu'il existe un objectif mesurable à atteindre. En ce sens, plutôt que de parler de « légitimité » ou de « validité », deux termes qui pourraient impliquer qu'il existe une ligne d'arrivée, on préférera parler de « légitimation », insistant sur le processus, sur la course entre plusieurs partis en compétition pour être reconnus comme « légitimes »¹⁷. Et si l'on veut aller plus loin dans la modélisation des rapports de compétition, on peut éventuellement employer le concept forgé par les sciences sociales de « normativités » : chaque groupe construit une interprétation cohérente de la norme et interprète l'actualité à l'aune de sa propre norme ; chaque parti tente de convaincre de la validité de son propre modèle normatif et de s'imposer

14. Par exemple p. 249 : « 'tales of royalty' had political functions that can be hard to detect, because they depend on reader reception, coding, and generic expectations that are all but invisible to us » ; p. 249 il insiste sur « the indispensability of royal tales as tools of rule » ; p. 249-250 : il se propose « to try understand how audienceship and community-of-practice for texts were mechanisms that produced political support for kings » ; p. 250 : l'objectif de ces récits est de créer « a shared or vicarious sense of participation in the ruler's heroic struggle » ; p. 251, il écrit que ces récits partagent des « experiences of shared imaginary, in which readers could briefly glimpse and partake of royal omniscience and power » ; et surtout p. 251, il écrit : « the very existence of royal tales [...] prefigures that their reading had the capacity to validate the kings they celebrated » ou encore p. 253, où on peut lire que l'objectif est aussi « to create subjects prepared to understand validity » ; p. 254 : la narration « transforms readers into subjects – because then authority itself seems to 'make sense' » ; p. 256, le récit des actions du roi doit être réécrit « each time political dialogue required it ». En clair, p. 256, il écrit que le récit des hauts faits du roi est « a claim meant to persuade an audience ».

15. S. Richardson, « Down with "Legitimacy": On "Validity" and Narrative in Royal Tales », *op. cit.*, p. 249 et 255 sur le modèle préexistant.

16. *Id.*, p. 254.

17. P. Cormier, X. Gilly et M. Girardin (éd.), *Construire la légitimité politique*, *op. cit.*, p. 345 : « [...] si la légitimation est un fait universel, la légitimité, en revanche, n'existe pas. »

aux autres. Il existe par exemple, dans le judaïsme du Second Temple, une pluralité de modèles normatifs en compétition, évolutifs, qui se rattachent tous à un substrat commun reconnu par tous les Juifs comme valide : la Torah¹⁸.

Quel que soit le concept retenu – légitimité, validité, normativité – la réalité demeure la même : que le pouvoir n'est pas seul à s'exprimer. Benedikt Eckhardt a tenté de montrer que les Séleucides ont toujours pu compter sur des partis autres que les Maccabées pour diriger la Judée¹⁹ ; Boris Chrubasik a insisté sur l'interdépendance entre les rois séleucides, en compétition contre des usurpateurs, et les dynastes locaux, eux-mêmes en lutte contre leurs adversaires intérieurs²⁰ ; Erich S. Gruen est allé récemment dans le même sens²¹. En adaptant la modélisation de Seth Richardson à 1 M, on peut suggérer que ce « conte de royauté » forgé à la cour de Jean Hyrcan visait à construire pour le dynaste une stature digne de son oncle Judas, lui-même d'envergure biblique²² ; qu'il s'agissait de répondre à des attentes partagées sur ce qui devait être le gouvernement « légitime » en termes, tout à la fois, de volonté divine, d'origine dynastique et de qualités du chef. Ce faisant, brochant sur ces attentes partagées, le récit impose une interprétation parmi d'autres de ce qui est « légitime », qu'il faut comprendre en interaction avec d'éventuels contre-discours oubliés. Le récit construit une image favorable d'Hyrcan, comparable à son oncle qui sert de précédent pour justifier les actions embarrassantes ; il développe une interprétation cohérente qui joue sur les ressorts émotionnels d'un référent partagé. 1 M n'est donc pas le récit neutre de faits authentiques, mais la démonstration de la conformité d'Hyrcan à un modèle, par le moyen de la réécriture dudit modèle en fonction des besoins du moment et en réponse à d'autres interprétations normatives du référent commun. L'existence même de 1 M suggère que Jean Hyrcan connaissait une opposition²³ et devait diffuser une interprétation légitimante de sa carrière atypique, besoin que son père et ses oncles ne semblent pas avoir rencontré.

18. M. Girardin, « De la confiance à la guerre eschatologique : normativités compétitrices et légitimation politique en Judée séleucide et romaine (200 av. J. C. – 70 apr. J. C.) », *Judaïsme ancien – Ancient Judaism*, vol. 8, 2020, p. 249-289.

19. B. Eckhardt, « The Hasmoneans and their Rivals in Seleucid and Post-Seleucid Judea », *op. cit.*

20. B. Chrubasik, « Sanctuaries, Priest-Dynasts and the Seleucid Empire », dans S. Honigman, Chr. Nihan et O. Lipschits (éd.), *Times of transition: Judea in the early Hellenistic period*, Tel Aviv/University Park, 2021, p. 157-176.

21. E. S. Gruen, « The Maccabean Model. Resistance or Adjustment? », dans P. J. Kosmin et I. S. Moyer (éd.), *Cultures of Resistance in the Hellenistic East*, Oxford, 2022, p. 33-56 (p. 49-51) et notamment p. 50 : « Maccabean leadership had not gone uncontested ».

22. Sur le « vernis biblique » du premier livre des Maccabées, voir Ph. Abadie, « 1 et 2 Maccabées », *op. cit.*, p. 766, et récemment, K. Berthelot, *In Search of the Promised Land?*, *op. cit.*, p. 101, écrivait que 1 Maccabées est « a dynastic narrative with superficial biblical overtones ».

23. Voir aussi D. R. Schwartz, *1 Maccabees*, *op. cit.*, p. 402 : « what was important for [the author] was the literal bottom line of his book: the fact that, in the end, John was established securely on the throne, by right and without competition, as ordained by chapter 14, 'after his father'. »

Les débuts de Judas et d'Hyrchan comme chefs d'opposition

L'accession au pouvoir de Judas en 1 M et celle d'Hyrchan selon Flavius Josèphe sont en effet comparables. Les deux hommes ont commencé leur carrière comme chefs de gang dans une Judée troublée. Chacun d'eux affrontait un parti pro-Séleucide qui paraissait mieux assuré. Chacun luttait au côté de ses frères après les recommandations d'un père sur le point de mourir.

La ressemblance entre Mattathias, père de Judas Maccabée, et Simon, père d'Hyrchan, commence avec la présentation généalogique. Mattathias est le fils de Jean fils de Simon (1 M 2,1), les frères de Jean (Hyrchan), fils de Simon, sont nommés Mattathias et Judas (1 M 16,14). Ainsi, tandis que Judas est le fils de Mattathias (petit-)fils de Simon, Hyrchan est le frère de Mattathias fils de Simon. Sans être un indice d'une recomposition des origines, bien entendu, ce choix onomastique entraîne tout de même des ressemblances entre les généalogies des deux personnages. C'est dans le même univers onomastique que le lecteur évolue, entre le début du livre (Judas) et sa fin (Hyrchan), offrant aux deux personnages une proximité spécifique qui n'en est encore, à ce stade, qu'au niveau peut-être de la coïncidence. Il est normal dans l'Antiquité que les fils portent le nom de leurs grands-pères et de leurs oncles.

Mattathias et Simon ont mené de grands combats pour la liberté d'Israël et, juste avant de mourir, les deux patriarches ont convoqué leurs fils afin de les adjurer de demeurer unis, l'un à son chevet, l'autre peu avant son assassinat. Dans les deux cas, l'action la plus immédiate après l'exhortation se déroule au village de Modin (1 M 2,70 ; 16,4). Le premier discours est plus développé (1 M 2,49-69) que le second (1 M 16,2-3), mais le parallélisme entre les deux doit être souligné²⁴. Dans les deux discours, le patriarche encourage ses fils à se souvenir des hauts faits de leurs pères et à lutter pour le salut du peuple. On estime en général que le discours de Mattathias est une composition tardive²⁵, Daniel Schwartz proposait même de le lire comme une composition destinée à légitimer la branche simonide de la famille²⁶, qui daterait donc du vivant d'Hyrchan ou de son fils Alexandre Jannée. Celui de Simon paraît improbable à une époque où Simon ne connaît pas son destin, mais particulièrement utile à Hyrchan pour justifier sa résistance au coup d'État de Ptolemaios, puisqu'il est désigné alors comme le successeur de son père. Il n'est pourtant pas fils

24. Comme cela a été déjà signalé par O. Munnich, « Le Premier Livre des Maccabées, entre fresque dynastique et traditions rabbiniques », *art. cit.*, p. 214.

25. B. Bar-Kochva, *Judas Maccabaeus. The Jewish Struggle against the Seleucids*, Cambridge, 1989, p. 196-199.

26. D. R. Schwartz, « Mattathias' Final Speech (1 Maccabees 2): From Religious Zeal to Simonide Propaganda », *op. cit.* Voir aussi O. Munnich, « Le Premier Livre des Maccabées, entre fresque dynastique et traditions rabbiniques », *art. cit.*, p. 214 et J. Bernhardt, *Die Jüdische Revolution. Untersuchungen zu Ursachen, Verlauf und Folgen der hasmonäischen Erhebung*, Berlin-Boston, 2017, p. 284.

unique ; il n'est même pas invité au banquet au cours duquel Simon et plusieurs de ses fils perdent la vie (1 M 16,16) ; après la mort de Simon, Hyrcan a encore un frère vivant, qu'il livre à Antiochos VII comme otage afin de s'en débarrasser (AJ, XIII, 247). Dans le récit, son père lui confie de son vivant, ainsi qu'à son frère, la tâche qui est la sienne. « Prenez ma place et celle de mon frère ²⁷ », leur dit-il (γίνεσθε ἀντ' ἐμοῦ καὶ τοῦ ἀδελφοῦ μου). Dans cette narration, le frère survivant n'apparaît pas et Hyrcan paraît être le seul héritier de Simon, seul héritier de cette injonction paternelle. On peut donc se demander si l'auteur, à l'époque où il inventait le discours de Mattathias, n'a pas pareillement imaginé cette situation parallèle entre Hyrcan et son père, le doublon servant à renforcer la filiation et l'héritage d'Hyrcan, c'est-à-dire sa légitimité à gouverner l'ensemble du parti hasmonéen. L'ethnarque en devient non seulement l'héritier de Simon (le seul), mais aussi de Judas au prix de quelque gymnastique narrative.

Encouragé par son père, exactement comme Judas Maccabée menait les armées avec l'assistance de ses frères (1 M 3,2), de la même manière Hyrcan dispose de l'aide apportée au combat par son frère Judas, avant le complot de Ptolemaios (1 M 16,9). Le plus important succès militaire de sa jeunesse est celui remporté dans les champs d'Azotos (ἐν τοῖς ἀγροῖς Ἀζώτου, 1 M 16,10) ; il tue là deux mille ennemis et livre les champs aux flammes. Judas avait déjà livré bataille au même endroit (εἰς Ἀζωτον γῆν) et incendié les statues des divinités (1 M 5,68), peu après avoir perdu deux mille combattants, tués par Gorgias après leur désobéissance aux ordres de Judas (1 M 5,60). Les deux chefs, ayant fini leurs affaires à Azotos, retournent « en Judée » (1 M 5,68 ; 16,10). Dans cette histoire, les lieux, les itinéraires, et jusqu'au nombre d'hommes tués sont les mêmes ; mais Hyrcan a remporté la victoire que n'avait pas eue Judas.

Les victoires de Judas et d'Hyrcan mènent les adversaires impies à espérer l'intervention royale séleucide. En 1 M 6,18-27, les hommes de l'akra, assiégés, envoient des ambassades à Antiochos (V) afin de lui demander de prendre les choses en main. En 1 M 16,18, après avoir massacré traîtreusement Simon, Ptolemaios fils d'Aboubos, par courrier, demande la venue en Judée d'Antiochos (VII). Les hommes de l'akra constituaient le parti pro-Séleucide de Judée au temps de Judas ; l'akra était probablement le centre de collecte du tribut, de l'administration de l'*ethnos* et de la répression des troubles²⁸. De son côté, Ptolemaios fils d'Aboubos prétend recevoir une armée, la direction

27. Si l'on suit O. Munnich, « Le Premier Livre des Maccabées, entre fresque dynastique et traditions rabbiniques », *art. cit.*, p. 214, il n'y a nul besoin d'apporter ici une correction du singulier en pluriel ; ce serait un choix de distendre le lien entre Judas et Simon pour faire de Simon un dynaste à part entière dont hérite Jean Hyrcan.

28. V. Babota, *The Institution of the Hasmonean High Priesthood*, Leyde, 2014, p. 58 ; M.-Fr. Baslez, « Réprimer, pacifier ou persécuter ? La gestion des minorités durant la crise maccabéenne d'après le dossier des mesures d'amnistie d'Antiochos IV et d'Antiochos V », dans Chr. Feyerl et L. Graslin-Thomé (éd.), *Le projet politique d'Antiochos IV*, Nancy, 2014, p. 341-362 (p. 349).

de la province et la soumission fiscale des officiers de Simon²⁹. Les points de contrôle sont les mêmes et, dans les deux cas, le parti maccabéen fait face à une alliance entre les Séleucides et un parti « impie » qui contrôle la région³⁰.

Judas et Hyrcan livrent Jérusalem aux Séleucides

Après diverses péripéties, Hyrcan se trouve bientôt assiégé dans Jérusalem par Antiochos, comme le fut son oncle Judas. Tous deux ont eu, selon le récit, à négocier avec le roi et à lui livrer Jérusalem.

Selon le récit qui nous est parvenu de la vie d'Hyrcan après le meurtre de Simon, dans l'œuvre de Flavius Josèphe, le siège serait survenu durant une année sabbatique³¹, comme ce fut le cas selon 1 M 6,48 et 53 pour le siège subi par Judas. Dans les deux affaires, le nombre de personnes enfermées dans Jérusalem s'avère trop nombreux et doit être réduit (1 M 6,53 ; *AJ*, XIII, 240). Le texte ne précise pas comment plusieurs Juifs furent « dispersés » dans le premier cas, mais Hyrcan décide pour sa part de chasser les bouches inutiles de la cité (*AJ*, XIII, 240). Le silence de 1 M sur la solution trouvée par Judas peut s'expliquer par le désir de dissimuler ce choix cruel, récent à l'époque de rédaction du livre et peu flatteur pour Hyrcan qu'il préfigure. Il fallait créer un précédent, non rappeler les douleurs passées. L'auteur a donc évoqué cette réalité symétrique, sans s'attarder sur la solution trouvée par Hyrcan.

Les deux sièges s'achèvent de manière comparable, quoique l'initiative ne soit pas exactement la même. Au temps de Judas, les conseillers du roi le poussent à renoncer à la bataille finale et à « donner sa main à Judas » (1 M 6,58), lequel n'a plus qu'à accepter une offre de paix qu'il n'a pas eu à solliciter (1 M 6,60). Cette solution idyllique peut révéler ce qui eût été le plus

29. 1 M 16,18-19. Il demande en fin de missive aux χιλιάρχοι de lui envoyer ἀργύριον καὶ χουσίον καὶ δόματα. Les divers mots employés pour désigner un « présent », ici δόματα, sont solidement attestés comme des euphémismes pour les impôts. Voir M. Girardin, *L'offrande et le tribut. Histoire politique de la fiscalité en Judée hellénistique et romaine (200 av. J.-C. – 135 apr. J.-C.)*, Bordeaux, 2022, p. 43-51.

30. Sur la délégitimation des autres partis juifs en 1 M, voir E. Dąbrowa, « The Enemies of the Hasmoneans », dans N. Riemer (éd.), *Jewish Lifeworlds and Jewish Thought*, Wiesbaden, 2012, p. 351-356 ; I. Assan-Dhôte et J. Moatti-Fine, « Le vocabulaire de la guerre dans le Premier Livre des Maccabées. Étude lexicale », dans M.-Fr. Baslez et O. Munnich (éd.), *La mémoire des persécutions. Autour des livres des Maccabées*, Paris-Louvain, 2014, p. 91-106 (p. 91-96). Il est évident que ces autres partis devaient considérer que l'impie n'était autre qu'Hyrcan : tout n'est qu'une question de point de vue.

31. *AJ*, XIII, 234-234. Concernant la date du siège d'Antiochos VII, voir le débat publié récemment par Chr. Feyel et L. Graslin-Thomé (éd.), *Les derniers Séleucides et leur territoire*, Nancy, 2021. A. Coşkun y défend la date de 135/4, D. T. Ariel, G. Finkielsztein ont recours à des données archéologiques récentes pour soutenir la date de 132/1, date que l'on admettra ici. Voir également D. T. Ariel, « New Evidence for the Dates of the Walls of Jerusalem in the Second Half of the Second Century BC », *Electrum*, vol. 26, 2019, p. 25-52.

facile pour Hyrcan, mais dans le cas du deuxième siège, c'est bel et bien au rebelle assiégé que revient la tâche d'ouvrir les négociations. En son temps, en effet, les conseillers du roi ne sont pas absents du récit, mais ils l'encouragent à refuser la paix (*AJ*, XIII, 245). C'est bien Hyrcan qui demande la trêve (*AJ*, XII, 242). Le contenu des échanges qui suivent doit être partiellement fictif : en réponse à cette sollicitation, le roi propose non seulement la trêve, mais également des offrandes à Dieu, puis offre à ses hommes un banquet les associant aux célébrations de Soukkot et prend toutes les précautions pour ne pas vexer les Juifs.

Josèphe, comme de juste, souligne alors combien différent il se révèle de l'Antiochos Épiphane qui avait souillé le sanctuaire. Cette opposition rhétorique est loin d'être anodine. En effet, Hyrcan demande alors la reconnaissance des traditions ancestrales et Antiochos VII lui offre cela en échange de sa reddition (*AJ*, XIII, 242-247). Ce récit permet de justifier la livraison de Jérusalem au temps d'Hyrcan, à un Antiochos bien différent de l'Épiphane, respectueux de la divinité et des lois des Juifs, respectueux de l'accord traditionnel reconnu entre le temple et les rois. Peut-être les faits sont-ils historiques, mais en ce cas ils peuvent être le fruit de négociations secrètes, permettant à Hyrcan d'ouvrir les portes sans passer pour un traître³². Dans le cas des deux sièges, la mémoire nous est parvenue déformée par la propagande d'Hyrcan mais, de manière intéressante, par deux sources différentes. On repère dans les deux cas ce souci de n'ouvrir la porte qu'à un roi qui respecterait l'alliance ancestrale avec le sanctuaire, chez Judas comme chez Hyrcan. Toutefois, la version composée à la cour d'Hyrcan fait du personnage principal le récipiendaire d'une grâce méritée mais non sollicitée, quand la version plus tardive donne l'initiative à celui qui livre Jérusalem à l'ennemi.

Même les conditions de la reddition paraissent largement similaires et si, bien évidemment, cela peut venir de ce que les Séleucides menaient une politique relativement cohérente, l'effet narratif n'en demeure pas moins intéressant. Hyrcan, au fond, n'a pas été confronté à un défi différent de celui de son oncle ; il n'a pas accepté des conditions moins favorables ; malgré sa défaite, il n'est pas moins légitime ni moins noble que son aïeul. En effet, Antiochos V permettait aux Juifs de vivre comme auparavant sous leurs lois (τοῖς νομίμοις αὐτῶν) et reconnaissait que le soulèvement n'était pas une rébellion mais qu'elle était provoquée par le manque de respect du roi son père pour ces lois ancestrales (1 M 6,60). Mais après ce serment, il entra dans la cité et détruisit les murailles par trahison, prétend le texte (1 M 6,62). Antiochos VII, de son côté, se montre lui-même « bien différent d'Antiochos Épiphane » qui avait voulu « violer la loi des Juifs » (τὰ Ἰουδαίων νόμιμα) et dont les actions seules avaient motivé la guerre (*AJ*, XIII, 243). Cette mise à distance du roi auquel on se rend, de celui qui avait causé la révolte, est donc commune aux

32. M. Girardin, « Antiochos VII et les Juifs », *op. cit.*, p. 328-332.

deux histoires. Quand Hyrcan demande au roi de reconnaître la constitution ancestrale des Juifs (τὴν πατρῖον αὐτοῖς πολιτείαν), sans hésitation le roi accepte et propose ses conditions : la livraison des armes, le paiement d'un tribut, puis une garnison. Il accepte même de renoncer à la garnison contre un tribut accru (*AJ*, XIII, 245-247). Dans les faits, le roi a obtenu par sa victoire l'amointrissement militaire de Jérusalem et un tribut vexatoire³³, mémorial de la déloyauté du peuple juif à son égard. Dans la narration, toutefois, Hyrcan avait toute raison de livrer la cité à un roi pieux et bienveillant.

Mais, juste avant de partir, le roi détruit la muraille, un acte qui n'était pas officiellement compris dans l'arrangement (*AJ*, XIII, 248), quoiqu'il dût faire partie des négociations initiales. Même si la narration n'évoque pas directement une trahison, le précédent que constituait en la matière la destruction des murs au temps de Judas laisse le lecteur penser que cet acte d'Antiochos VII est injuste et prépare les futures libération et reconstruction. En somme, on peut considérer que cette domination demeure imparfaite et qu'Hyrcan n'est pas complètement illégitime à envisager, des années plus tard, de prendre ses distances avec la monarchie séleucide. Cela, d'autant que la dynastie se noie de nouveau bientôt dans la guerre civile : avec la mort d'Antiochos VII sur le front parthique et la libération de Démétrios II, puis l'usurpation d'Alexandre II Zabinas, le royaume se déchire. Hyrcan fait alors alliance avec Zabinas (*AJ*, XIII, 269), qui se présente comme le fils de Balas et, conséquemment, comme le petit-fils d'Antiochos IV. Mais son candidat, après la mort de Démétrios, est lui-même vaincu par Antiochos VIII, fils de Démétrios II, ennemi d'Antiochos VII. Cette conjonction pourrait avoir été utile pour rejeter la suzeraineté séleucide, alors que seuls des partis rivaux de celui d'Antiochos VII subsistaient. Quand survient Antiochos IX (114-95), ennemi d'Antiochos VIII et fils d'Antiochos VII, Hyrcan lui fait la guerre (*AJ*, XIII, 274), signe qu'il a rompu alors avec la lignée du conquérant de Jérusalem³⁴. On se trouve en 114, au plus tard.

Quoi qu'il en soit, Hyrcan pourrait avoir eu intérêt à garder de son vainqueur une image idéalisée, afin, justement et de manière contre-intuitive, de soutenir le tournant autonomiste de son gouvernement, aux alentours de la mort de Zabinas, vers 123 avant notre ère³⁵. Il pouvait faire passer son

33. Il faut distinguer le fait de la rhétorique. Le fait est que l'impôt est rétabli sur Jérusalem, plus important même que celui prélevé autrefois. La rhétorique cache sous un euphémisme cette réalité vexatoire, le mot φόρος étant évité au profit de δασμός, littéralement « la part ». Sur cette nuance lexicale, voir *ibid.*, p. 331 n. 43. Josèphe rend acceptable et pragmatique ce paiement qui, dans une narration plus hostile au compromis trouvé par Hyrcan et Antiochos VII, aurait pu être signalé comme vexatoire. D'ailleurs, la version de Diodore, XXXIV, I, 5, donne φόρος.

34. Pour E. Dąbrowa, « Samarie entre Jean Hyrcan et Antiochos IX Cyzicène », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, vol. 60, 2007, p. 447-459 (p. 451-452), c'est à l'occasion du conflit entre Antiochos VIII et Antiochos IX qu'Hyrcan prend son indépendance.

35. Cette proposition nous rapproche de la datation de D. T. Ariel, « John Hyrcanus I's First Autonomous Coins », dans A. M. Berlin et P. J. Kosmin (éd.), *The Middle Maccabees: Archaeology*,

indépendance pour un combat légitimiste et n'avoir pas à renier l'image positive de son vainqueur, construite à la fois par le récit dont Flavius Josèphe s'est fait le transmetteur, et par les émissions monétaires célébrant le roi Évergète. De la sorte, son combat contre Antiochos IX ne serait pas le renoncement à sa loyauté, mais le moment d'affirmation de ce renoncement, qui lui était antérieur. La mort de Zabinas lui offrait, semble-t-il, un prétexte idéal pour devenir indépendant au nom de sa loyauté au roi défunt. Cela permettait de donner une cohérence à sa vie, en amoindrissant l'effet des changements de partis successifs.

Judas et Hyrcan deviennent des officiers séleucides

Mais l'heure n'est pas encore au soulèvement pour Hyrcan. Immédiatement après le départ du roi, dans les deux narrations, le conquérant séleucide perd la vie de manière violente et un Démétrios (I, puis II), prend le pouvoir. Judas se retrouve rapidement attaqué par Bacchidès et doit faire face à de nombreuses défections. Les Séleucides remettent un grand prêtre à la tête du temple, Alcime. On signalera que Bacchidès possède notamment la place de Jéricho (1 M 9,50-51), l'endroit même où Ptolémaïs fils d'Aboubos, dans la deuxième narration, met à mort Simon et d'où il tente de prendre le contrôle de la Judée. Même les Hassidim pensent qu'Alcime est un bon choix pour prendre la tête du temple et désertent l'armée de Judas (1 M 9,12-18). Celui-ci se retrouve isolé, pourtant les méfaits d'Alcime le convainquent de poursuivre le combat jusqu'à sa mort (1 M 9,18). Même si cette histoire semble être celle d'un chef de la résistance, Judas n'en est pas moins devenu un officier séleucide après la reddition de Jérusalem ; il n'est pas un chef indépendantiste mais un rebelle rallié par la force en train de trahir ses serments.

Cette reconnaissance comme officiers d'anciens rebelles est presque banale dans le royaume séleucide³⁶. Dans le cas de Judas, il se pourrait même qu'il ait reçu la grande prêtrise³⁷. De manière significative, 1 M passe cela sous silence. Dans ce texte, au contraire, l'arrangement avec le roi avorte avant même le départ de ce dernier, puis la situation des pieux qui suivent Judas s'avère de plus en plus critique, à mesure que le roi oublie ses promesses et

History, and the Rise of the Hasmonean Kingdom, Atlanta, 2021, p. 215-239 qui date le tournant des années 125-123, entre la mort de Démétrios II et celle de Zabinas. On inverse toutefois l'argument.

36. J. Ma, « Seleukids and Speech-Acts: Performative Utterances, Legitimacy and Negotiation in the World of the Maccabees », *Scripta Classica Israelica*, vol. 19, 2000, p. 71-112 (p. 101-108) ; L. Capdetrey, *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 avant J.-C.)*, Rennes, 2007 (p. 130-133).

37. Comme le propose V. Babota, *The Institution of the Hasmonean High Priesthood*, *op. cit.*, p. 99-113.

poursuit les impiétés de son père. Pourtant, sous sa tutelle, on signale que des offrandes régulières étaient encore offertes au temple pour le salut du roi³⁸.

Concernant le deuxième siècle, la reconnaissance d'Hyrchan est soulignée par Josèphe, dont l'œuvre insiste sur la loyauté toute particulière de l'ethnarque. Mais l'historien insiste aussi sur la piété d'Antiochos VII (*AJ*, XIII, 251-253), de sorte que l'on peut estimer que la loyauté n'est qu'une réponse à la piété du roi. Sa fidélité ne paraît donc ni absolue, ni impie. Le fait est qu'Hyrchan, après avoir négocié la piété « théâtrale » d'Antiochos VII afin de pouvoir ouvrir les portes sans perdre Jérusalem, ne pouvait se séparer du roi sans une justification convaincante à destination de ses soutiens et opposants en interne. Si Antiochos était si respectueux de la loi juive que le prétend Josèphe, alors la reddition était en accord avec la loi divine ; mais comment expliquer la libération tardive ? Il se peut que Josèphe reflète dès lors la version officielle de l'histoire, tandis que 1 M permet d'imaginer les ambitions d'Hyrchan. L'Antiochos du temps de Judas facilitait la tâche du personnage principal, en prenant les initiatives à sa place, à la fois de sceller l'alliance, puis de la rompre. Nul ne saurait blâmer Judas pour ses décisions. Face à la réalité d'événements plus complexes, Hyrchan aurait donc composé une réécriture à la fois des faits dont beaucoup étaient témoins, favorables à son image, et une version plus élaborée du passé, permettant d'interpréter sa vie à l'aune d'un précédent légitimant.

Ces étapes de la vie de Judas et de la narration du siège du temps d'Antiochos VII développent une même idée : le fait que la révolte était légitime parce que le roi était impie³⁹, mais qu'elle n'était pas dirigée contre le royaume entier⁴⁰. La piété d'Antiochos VII était une bonne raison de se rendre (*AJ*, XIII, 244). Mais en ce cas, la soumission s'avère soumise à conditions, puisque les actes du roi doivent être observés avec soin et interprétés afin de s'assurer qu'ils correspondent bien à la volonté divine. Un éventuel acte « impie » en provenance du roi permettrait aisément de justifier ce détachement des deux autorités qui ont été contraintes à s'associer pour mettre fin à la guerre. Les discordes parmi les successeurs fournissaient une série de prétextes faciles. Sur cette base finalement très relative, Hyrchan pouvait à tout moment faire passer des politiques indépendantistes pour une forme de loyauté et non de rébellion.

Ainsi, ni Judas, ni Hyrchan n'ont été de fidèles officiers, quoiqu'ils fussent ouvertement soumis. Leur attitude paraît avoir été similaire, à la fois au regard

38. 1 M 7,33 ; 2 M 14,31, en suivant E. Dąbrowa, *The Hasmoneans and their State. A Study in History, Ideology, and the Institutions*, Cracovie, 2010, p. 28.

39. 1 M 6,60 ; *AJ*, XIII, 243. Voir aussi 1 M 1,10 qui présente Antiochos IV comme une « racine du péché » (ρίζα ἀμαρτωλός).

40. On retrouve cette idée en 2 M : voir R. Doran, « Resistance and Revolt. The Case of the Maccabees », dans J. J. Collins et J. G. Manning (éd.), *Revolt and Resistance in the Ancient Classical World and the Near East*, Leyde–Boston, 2016, p. 175-188 (p. 175-176). Selon l'analyse de E. S. Gruen, « The Maccabean Model. Resistance or Adjustment? », *op. cit.*, les Maccabées auraient seulement voulu revenir au *modus vivendi* du temps d'Antiochos III, aboli par l'Épiphanie.

des raisons qu'ils ont eues de se rendre, et à la fois dans leur attente d'une situation plus favorable pour abandonner la soumission au roi. Mais les deux ont livré Jérusalem ; les deux ont payé tribut comme reconnaissance de leur dépendance statutaire ; les deux ont reçu en retour une position officielle dans l'administration séleucide. Tous deux sont entrés dans le modèle séleucide de domination en acceptant ces fonctions. Tous deux passent pour des *leaders* indépendantistes et victorieux.

L'histoire de Judas en 1 M permet d'interpréter tous les choix d'Hyrchan comme légitimes, ce qui n'était pas si évident ; elle donne un fil conducteur à ses actions contradictoires. Avec ce récit, on pourrait croire qu'Hyrchan n'était pas un allié changeant, mais un chef pieux poursuivant l'héritage rigoureux de son oncle. Cela pourrait avoir été du plus haut intérêt pour justifier sa politique à l'occasion de son dernier changement de parti.

Judas au temps d'Hyrchan, datation de 1 M

Au-delà de ces éléments de comparaison, quelques points spécifiques du rapprochement entre Judas et Hyrchan pourraient être mis en avant pour permettre de cerner un peu mieux la période exacte de composition de la mémoire officielle conservée dans ce livre. Il s'agit de la première émission monétaire hasmonéenne, de la manière avec laquelle Judas et Hyrchan répriment leurs opposants politiques en interne, de la question des mercenaires, de celle de la circoncision forcée, puis du rôle particulier de la puissance romaine.

Il est admis aujourd'hui qu'Hyrchan fut le premier Hasmonéen à frapper monnaie, d'abord au nom de son vainqueur, Antiochos VII, puis, peut-être aux alentours de l'année 125 comme le propose Donald Ariel, à son propre avantage⁴¹. Or, 1 M lui donnait pour ce faire un précédent fort utile, en la personne de son père, Simon. Celui-ci aurait reçu, lui aussi d'Antiochos VII, le privilège de frapper monnaie (1 M 15.6). On sait qu'il ne l'a jamais exercé. Néanmoins, pour Hyrchan, émettre des monnaies au nom de ce souverain pouvait passer pour la simple application d'un privilège reçu antérieurement au siège et à la reddition, par celui-là même, Simon, dont l'image est celle d'un incorruptible champion de l'indépendance. De la sorte, Hyrchan ne paraît pas, dans l'histoire ainsi produite, avoir assujéti la Judée : en honorant Antiochos VII, croirait-on, il exerce un privilège d'autonomie juive. Ce beau paradoxe souligne bien l'ambiguïté de sa carrière. Toutefois, il ne semble pas avoir cherché à associer cette frappe monétaire à la figure de Judas, solution qui aurait été particulièrement invraisemblable au vu de la courte et tumultueuse carrière de cet oncle. Plus utile peut-être, il l'associe à celui-là même au nom duquel

41. D. T. Ariel, « John Hyrcanus I's First Autonomous Coins », *op. cit.*

il émet ses monnaies, en attribuant à son père des concessions qu'il pourrait en réalité avoir obtenues lui-même.

Le deuxième indice est celui du traitement des opposants internes. Quand ils font face à des oppositions parmi leurs sujets, tout comme leurs homologues Séleucides, les Hasmonéens répondent par des actions violentes, par exemple l'ἀποτυμπανισμός (et non la crucifixion⁴²), au moins au temps d'Alexandre Jannée⁴³. Après sa dispute avec un pharisien concernant son cumul de la royauté (sans le titre) et de la prêtrise, Hyrcan se vexe de ce que les pharisiens ne prononcent pas la peine de mort pour leur camarade ; il prend alors ses distances avec eux et « punit (κολάσαι) ceux qui observent les règles pharisiennes », selon Josèphe (*AJ*, XIII, 293-296). Le verbe évoque des pratiques violentes, au moins une forme de torture⁴⁴. La narration de *BJ*, I, 67, si vague soit-elle, suggère la mise à mort des rebelles⁴⁵. Il est fort possible qu'Hyrcan se soit impliqué autant que Jannée dans des formes violentes de répression contre ses opposants. Mais il n'y a aucune comparaison possible avec le récit de Judas, à moins que l'on suppose qu'Hyrcan ait justifié sa réaction avec le modèle du zèle de Judas pour la loi de Dieu lorsqu'il détruisait ses ennemis. Cette supposition est faible. Peut-être alors cet événement, présenté comme tardif dans son gouvernement, eut-il lieu plus tard que la composition de 1 M, et là s'expliquerait l'absence de parallèle. Peut-être aussi l'absence de parallèle avec Judas a-t-elle pour seule fonction de dissimuler ces violences et contestations du temps d'Hyrcan. Dans l'œuvre, il paraît sans rival, chef incontesté du peuple. Cela est, en tout cas, une fiction.

La répression est confiée à des mercenaires, un corps militaire qui se développe dans tout le monde hellénistique après la conquête alexandrine⁴⁶. Néanmoins, Hyrcan est le premier, selon Josèphe, à entretenir des mercenaires en Judée (*BJ*, I, 60 ; *AJ*, XIII, 249). Katell Berthelot suggère qu'il a pu découvrir les avantages militaires de ce type de contingents durant la campagne parthique d'Antiochos VII à laquelle il a pris part. Le problème est qu'il ne se trouve, en 1 et 2 M, que peu d'antécédents à cette mesure, et qu'ils ne datent

42. J. Méléze-Modrzejewski, « Alexandre Jannée et les pharisiens », dans E. Nantet (éd.), *Les Juifs et le pouvoir politique dans l'Antiquité gréco-romaine*, Rennes, 2019, p. 115-126.

43. V. Babota, « Alexander Jannaeus as High Priest and King: Struggling between Jewish and Hellenistic Concepts of Rule », *Religions*, vol. 11, 40, 2020, p. 1-16 (p. 5 n. 26) insiste sur le modèle hellénistique de la guerre, de la torture et de la mise à mort au temps de Jannée.

44. Le verbe κολάζω signifie « couper », « mutiler ».

45. Cela pourrait être confirmé par l'archéologie : T. Lieberman, K. Arbiv et Y. Nagar, « The Wrath of the Lion: Evidence of a Mass-Burial in Hasmonean Jerusalem », *Tel Aviv*, vol. 47, 2020, p. 89-107.

46. Sur les mercenaires dans les armées hellénistiques, voir A. Chaniotis, *War in the Hellenistic World. A Social and Cultural History*, Malden-Oxford, 2005, p. 78-101. Sur les mercenaires en Judée hasmonéenne, voir E. Dąbrowa, *The Hasmoneans and their State*, op. cit., p. 123-127 ; K. Berthelot, *In Search of the Promised Land?*, op. cit., p. 324-334.

que du temps de Jonathan et de Simon⁴⁷. Ce dernier, toutefois, paie une solde à ses hommes (1 M 14,32) et n'attend plus d'eux l'engagement bénévole qui semble avoir été la norme au temps de Judas. Il fait des soldats juifs des salariés, c'est-à-dire des mercenaires. L'innovation d'Hyrchan n'est donc pas tant la solde, que le recrutement d'étrangers, chose qui ne semble guère avoir été courante avant lui et qui n'est, surtout, jamais mise en lien avec la figure de Judas. Il est remarquable qu'Hyrchan ne peut s'appuyer alors sur aucun précédent pour justifier son innovation. Là réside un véritable problème. L'itinéraire, toutefois, depuis le combat bénévole du temps de Judas, jusqu'au mercenariat au temps d'Hyrchan, est rendu plus court par l'intermédiaire que représente cette solde instaurée par Simon.

Le contexte dans lequel il parvient à reprendre du pouvoir après la mort d'Antiochos VII est difficile à dater : Josèphe laisse penser que cela fut immédiat ; les preuves numismatiques et archéologiques provenant du mont Garizim et de Maresha suggèrent plutôt une période d'une vingtaine d'années⁴⁸. Il faudrait donc considérer qu'un temps assez long a pu exister, entre la reddition de Jérusalem aux alentours de 132 et le recours à des mercenaires pour les opérations militaires menées par l'ethnarque. Une datation de 1 M assez précoce, postérieure à la reddition mais antérieure aux travaux de restauration de l'autorité d'Hyrchan⁴⁹, semblerait donc vraisemblable à première vue. Loin d'être des limites à la comparaison, ces points de dissemblance pourraient ainsi fournir un aperçu du contexte dans lequel le livre fut écrit, à une époque où

47. V. Babota, *The Institution of the Hasmonean High Priesthood*, *op. cit.*, p. 126.

48. La plupart des chercheurs admettent l'argument numismatique élaboré par D. Barag, « New Evidence on the Foreign Policy of John Hyrcanus I », *Israel Numismatic Journal*, vol. 12, 1993 1992, p. 1-12 et datent les campagnes des années 115-110. Néanmoins, quelques chercheurs préfèrent adopter la datation de Josèphe, selon lequel Hyrcan n'a pas attendu après la mort du roi pour se lancer dans sa politique autonomiste. Voir J. Bernhardt, *Die Jüdische Revolution*, *op. cit.*, p. 474-475 ; A. Coşkun, « The Liberation of Judaea and Early Maccabean Diplomacy with Rome according to Justin (36.3.9), Diodorus (40.2/4) and Caesar (Jos. Ant. Jud. 14.10.6 [205]) », *Anabasis*, vol. 9, 2018, p. 181-203 (p. 188) ; A. Coşkun, « Seleucid Throne Wars: Resilience and Disintegration of the Greatest Successor Kingdom from Demetrius I to Antiochus VII », dans A. M. Berlin et P. J. Kosmin (éd.), *The Middle Maccabees: Archaeology, History, and the Rise of the Hasmonean Kingdom*, Atlanta, 2021, p. 269-291 (p. 288). Un nouvel argument pourrait entrer dans le débat : C. Lorber, « Silver Coinage in Seleucid Coele Syria and Phoenicia: Implications for the History of Judah », dans A. M. Berlin et P. J. Kosmin (éd.), *The Middle Maccabees: Archaeology, History, and the Rise of the Hasmonean Kingdom*, Atlanta, 2021, p. 311-330 (p. 328-330) propose d'interpréter sept trésors monétaires des années 128-125 comme des indices des raids menés par Hyrcan dès le départ d'Antiochos VII. Toutefois, il se pourrait qu'ils soient liés à la guerre civile consécutive à l'usurpation de Zabinas sur ces mêmes années, d'autant qu'aucun trésor n'atteste plus de combats après l'année 126/5, c'est-à-dire la mort de Démétrios II. L'année 125 est interprétée comme la date de la première frappe monétaire autonomiste d'Hyrchan par D. T. Ariel, « John Hyrcanus I's First Autonomous Coins », *op. cit.*

49. Sur tout ce qu'il a fallu qu'Hyrchan fasse avant de se lancer dans des guerres de conquête, voir I. Shatzman, « The Expansionist Policy of John Hyrcanus and his Relations with Rome », dans G. Urso (éd.), *Judaea Socia – Judaea Capta*, Pise, 2012, p. 29-77 (p. 45-50).

Hyrchan n'envisageait pas encore de recruter des mercenaires, ni ne subissait encore d'opposition vive nécessitant une sévère répression.

Toutefois, le recours à la circoncision forcée, attribué à Mattathias par 1 M 2,46, pourrait indiquer qu'à l'époque de composition du livre, cette pratique, bien attestée au temps d'Hyrchan et d'Alexandre Jannée, était déjà appliquée. Il s'agit du quatrième indice de datation. Cela nécessiterait de ne pas dater le livre plus tôt que l'année 113/2, selon Benedikt Eckhardt⁵⁰. Ainsi, les données concernant la circoncision forcée et celles concernant le mercenariat, toutes très fragiles, semblent se contredire. Sauf si l'on suppose qu'Hyrchan envisageait cette pratique avant de se lancer dans sa conquête, ou bien qu'il a pu, au contraire, dissimuler le mercenariat de son temps, auquel il est possible qu'il ait eu recours du vivant d'Antiochos VII (*BJ*, I, 62 ; *AJ*, XIII, 249). En effet, ici encore, une dissonance entre son histoire et celle de Judas peut très bien s'expliquer par cette distinction entre son idéal (ici, une participation bénévole d'hommes engagés pour la cause), et la réalité (devant le peu d'engagements, il lui faut salarier des étrangers). Devant les critiques que suscite son recrutement de mercenaires, peut-être paraissait-il trop dangereux de chercher maladroitement à se justifier au nom de ses ancêtres. Peut-être était-il plus simple de dissimuler cet élément dérangeant et d'insister, au-delà de toute mesure, sur l'unanimité dans le parti maccabéen au temps de ce personnage qu'un auteur construisait comme une préfiguration de l'ethnarque. C'est, après tout, un élément qui peut rappeler cette histoire très improbable selon laquelle il aurait ouvert le tombeau de David afin de salarier ces hommes (*BJ*, I, 62 ; *AJ*, XIII, 249) : ce pourrait être une légende dissimulant une probable translation de la charge sur des contribuables, le recours au prélèvement direct après une défaite militaire et la livraison d'un tribut étant, dans les livres bibliques des Rois, toujours considéré comme une mauvaise chose⁵¹. De la sorte, une datation autour de 113/2 deviendrait possible.

En fait, d'autres données permettent d'approcher d'un peu plus près ce contexte spécifique. Il s'agit de celles qui concernent le rôle de la puissance romaine. Le premier livre des Maccabées insiste largement sur l'*amicitia* avec Rome, ainsi que cela a été souvent reconnu⁵², en attribuant l'origine à Judas

50. B. Eckhardt, « Reading the Middle Maccabees », *op. cit.*, p. 349 n. 1.

51. Sur les translations du tribut par le prélèvement d'impôts directs dans la Bible, voir 2 Rois 15, 19-20 (capitation sur les plus riches) et 2 Rois 23, 33 (impôt foncier). La plupart du temps, les rois vaincus prennent sur leurs propres biens ou sur le trésor du temple (ce qui n'apparaît guère mieux) : 1 Rois 15, 18 ; 2 Rois 12, 18-19 ; 14, 14 ; 16, 8-9 ; 18, 14-15. Sur cet élément de l'image biblique de l'impôt, voir M. Girardin, *L'offrande et le tribut*, *op. cit.*, p. 80. Sur l'affaire du tombeau de David au temps d'Hyrchan, voir *Ibid.*, p. 206-207.

52. Voir récemment A. Coşkun, « Triangular Epistolary Diplomacy with Rome from Judas Maccabee to Aristobulos I », dans A. Coşkun et D. Engels (éd.), *Rome and the Seleukid East. Selected Papers from Seleukid Study Day V*, Bruxelles, 2019, p. 355-388 (p. 356) ; D. E. MacRae, « Roman Hegemony and the Hasmonians: Constructions of Empire », dans A. M. Berlin et P. J. Kosmin (éd.), *The Middle Maccabees: Archaeology, History, and the Rise of the Hasmonian Kingdom*, Atlanta, 2021,

(1 M 8), puis une réactivation par chacun de ses frères, Jonathan et Simon, le père d'Hyrchan (1 M 12, 1-4 ; 14, 16-19 et 24 ; 15, 15-22). L'image de Rome n'est peut-être pas entièrement positive⁵³, mais elle est soigneusement construite, au point qu'elle n'est pas sans rappeler la monarchie hasmonéenne elle-même en plusieurs détails, comme le signale Duncan E. MacRae⁵⁴. Les traités paraissent avoir été établis entre pairs, ce qui est bien sûr une élaboration rhétorique. Cela pourrait signaler un désir, à la cour hasmonéenne, de restaurer l'alliance maintenant ancienne aux alentours de l'année 128, comme le propose Altay Coşkun⁵⁵ ; mais on peut également penser au contexte de l'année 113, date de la dernière ambassade, celle envoyée à Rome par Hyrchan (*AJ*, XIV, 247-255)⁵⁶. En effet, le contexte est alors particulier pour la diplomatie hasmonéenne, la Judée se trouvant menacée d'isolement⁵⁷ et le renouvellement de l'alliance romaine pouvant permettre de renforcer sa place en Orient. C'est dans ces années que l'on peut dater les grandes campagnes d'Hyrchan : Maresha tombe en 112/1 selon les travaux récents⁵⁸ ; le temple samaritain du mont Garizim

p. 331-345 (p. 332) : « Only in 1 Maccabees is the diplomatic bond with Rome elevated into a key theme of early Hasmonean history ».

53. Voir les réserves d'E. S. Gruen, « Jewish Voices on Rome and Roman Imperialism », dans A. M. Berlin et P. J. Kosmin (éd.), *The Middle Maccabees: Archaeology, History, and the Rise of the Hasmonean Kingdom*, Atlanta, 2021, p. 379-390.

54. D. E. MacRae, « Roman Hegemony and the Hasmoneans: Constructions of Empire », *op. cit.*, p. 337-338.

55. A. Coşkun, « Triangular Epistolary Diplomacy with Rome », *op. cit.*, p. 356, propose une première rédaction c. 140 et une rédaction finale c. 128.

56. Sur les diverses ambassades, voir I. Shatzman, « The Expansionist Policy of John Hyrcanus and his Relations with Rome », *op. cit.*, p. 56-68 ; Chr. Seeman, *Rome and Judea in Transition. Hasmonean Relations with the Roman Republic and the Evolution of the High Priesthood*, New-York, 2013, p. 173-202 ; L. T. Zollschan, *Rome and Judaea. International Law Relations, 162-100 B.C.E.*, Londres–New York, 2017 ; E. Dąbrowa, « The Seleukids, Rome and the Jews (134-76 B.C.) », dans A. Coşkun et D. Engels (éd.), *Rome and the Seleukid East. Selected Papers from Seleukid Study Day V*, Bruxelles, 2019, p. 389-399. D. E. MacRae, « Roman Hegemony and the Hasmoneans: Constructions of Empire », *op. cit.*, p. 340, estime que « the repetition of contacts between the two polities [...] is an historiographical construction rather than historical reality ».

57. Cl. Eilers, « Diplomacy and the Integration of the Hasmonean State », dans S. L. Ager et R. A. Faber (éd.), *Belonging and Isolation in the Hellenistic World*, Toronto–Buffalo–Londres, 2013, p. 155-165.

58. D. Barag, « New Evidence on the Foreign Policy of John Hyrcanus I », *op. cit.*, p. 1-12 ; G. Finkielsztein, « More Evidence on John Hyrcanus I's: Lead Weights and Rhodian Amphora Stamps », *Bulletin of the Anglo-Israel Archaeological Society*, vol. 16, 1998, p. 33-63 ; E. Nantet, « Maresha et les Juifs », dans *Les Juifs et le pouvoir politique dans l'Antiquité gréco-romaine*, Rennes, 2019, p. 77-98 (p. 85) ; D. Sandhaus, « Settlement and Borders in the Shephelah from the Fourth to the First Centuries BCE », dans A. M. Berlin et P. J. Kosmin (éd.), *The Middle Maccabees: Archaeology, History, and the Rise of the Hasmonean Kingdom*, Atlanta, 2021, p. 73-90 (p. 83).

est également détruit cette année-là⁵⁹ ; Samarie tombe vers 108⁶⁰, ainsi que Scythopolis⁶¹. Malheureusement, la plupart des vestiges archéologiques ne permettent pas de datation si précise. Le contexte, en tout cas, est propice aux affirmations locales, et l'on peut rappeler que Tyr commence à frapper son propre monnayage en 126/5, Sidon en 111/0, Akko-Ptolémaïs en 110, Gaza en 108/7, Ascalon en 104/3⁶². Ainsi que l'écrivent Andrea Berlin et Paul Kosmin, 1 M est fruit de ces années d'autonomie et de conquête⁶³.

Dans tous les cas, l'éloge des institutions romaines que l'on peut retrouver en 1 M 8,1-16 est logique au temps d'Hyrchan, jusqu'à cette dernière ambassade de 113 après laquelle il décide de ne plus renouveler son alliance avec Rome. Probablement a-t-il profité quelque temps du prestige que ce traité pouvait lui fournir, durant ces campagnes au cours desquelles il a employé des mercenaires et circoncis de force certains de ses adversaires. Hyrchan aurait insisté sur le rôle (peut-être inventé) de Judas dans le scellement de cette alliance de l'année 161, à l'époque où lui-même envisageait de la renouveler ou peu après l'avoir fait, et cela expliquerait cet exposé si long de la puissance romaine. On pourrait ainsi déduire que le contexte de production de l'œuvre seraient les années 129-110 comme le propose Duncan E. MacRae, avec une forte probabilité pour la deuxième moitié de la période, sans doute même après 113 comme l'écrit Benedikt Eckhardt⁶⁴. En tout cas, cette date, ainsi que celle de la reddition de Jérusalem, constituent les deux grandes étapes qui permettent d'expliquer l'image de Judas en 1 M.

Conclusion

Vaincu par Antiochos VII, fortement marqué par le modèle hellénistique qu'il a fréquenté pendant plusieurs mois durant la campagne parthique de 129, Hyrchan s'efforce de paraître « valide » selon les principes bibliques, sans laisser

59. D. Barag, « New Evidence on the Foreign Policy of John Hyrcanus I », *op. cit.* ; Y. Magen, H. Misgav et L. Tsfania, *Mount Gerizim Excavations I. The Aramaic, Hebrew, and Samaritan Inscriptions*, Jérusalem, 2004, p. 12-13.

60. Contre la date ancienne de 110, voir E. Dąbrowa, « Samarie entre Jean Hyrchan et Antiochos IX Cyzicène », *op. cit.*, p. 455, proposant « au plus tôt » l'automne 109. L'année 108 est proposée par G. Finkielsztejn, « Contribution of the Rhodian Eponyms Amphora Stamps to the History of the Maccabees: the Data », dans A. M. Berlin et P. J. Kosmin (éd.), *The Middle Maccabees: Archaeology, History, and the Rise of the Hasmonean Kingdom*, Atlanta, 2021, p. 193-214 (p. 203 n. 16).

61. G. Finkielsztejn, « Contribution of the Rhodian Eponyms Amphora Stamps to the History of the Maccabees: the Data », *op. cit.*, p. 203.

62. A. M. Berlin et P. J. Kosmin, « The Maccabean Rise to Power in Archaeological and Historical Context », dans *The Middle Maccabees: Archaeology, History, and the Rise of the Hasmonean Kingdom*, Atlanta, 2021, p. 391-407 (p. 405).

63. *Ibid.*, p. 406 : 1 M « is also an artifact of these heady years of autonomy and conquest ».

64. D. E. MacRae, « Roman Hegemony and the Hasmoneans: Constructions of Empire », *op. cit.*, p. 332 ; B. Eckhardt, « Reading the Middle Maccabees », *op. cit.*, p. 349 n. 1.

croire qu'il a dévié de la route de ses ancêtres. Dans ses efforts, la réécriture de l'histoire de Judas, en particulier, semble du plus grand intérêt. Judas et Hyrcan partagent un certain nombre de (més)aventures : tous deux ont eu à faire face à un parti pro-Séleucides mieux assuré ; tous deux furent défaits et livrèrent Jérusalem à l'ennemi ; tous deux réussirent à paraître indépendants et à asseoir leur autorité en Judée. Il est possible que l'auteur de 1 M ait modifié la mémoire de Judas afin de lui donner cette ressemblance ou, au moins, de l'accentuer. La narration de Judas permet de justifier la politique d'Hyrcan jusqu'au point de son éloignement d'avec les Séleucides et de son regain d'autorité locale. Elle fournit un cadre permettant d'interpréter la manière dont Hyrcan a pu tout à la fois justifier sa reddition et sa politique indépendantiste. Il est donc vraisemblable que, non seulement 1 M soit effectivement une production de son temps, ainsi que la critique l'admet de plus en plus souvent, mais également, que le personnage littéraire de Judas tel qu'il est construit dans ce livre soit une forme de préfiguration d'Hyrcan, dans le contexte des années 110 avant notre ère. De la sorte, le dynaste se retrouverait fortement comparable à un oncle d'envergure « biblique » et, dès lors, lui-même rendu « légitime » selon les attentes de son temps.

Michaël GIRARDIN
Maître de conférences,
Université du Littoral – Côte d'Opale
UR 4030 HLLI